



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 5-2019

**concernant le remplacement du
véhicule utilitaire « SCAM » du service
des forêts**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission :
le mardi 19 février 2019, à 19.00

en la salle du Léman
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 4 février 2019

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,

Le véhicule utilitaire de marque SCAM du service des forêts de St-Légier-La Chiésaz a été acquis en l'an 2006 (préavis municipal n° 10-2006), pour un montant de CHF 101'063.30.

Après plus de 12 années de bons et loyaux services, ce véhicule arrive en bout de course et la prochaine expertise, qui devrait intervenir cette année encore, nécessiterait des frais trop importants pour une remise à niveau, au vu de l'âge du véhicule (voir photos en annexe).

En moyenne annuelle, durant ses années de service, ce véhicule a livré entre 450 et 500 stères de bois à la clientèle (livraison de bois de feu), pour une moyenne de 2 stères par livraison.

Il s'est avéré, à l'usage, que le volume de chargement était insuffisant, notamment pour les livraisons auprès de tiers, nécessitant parfois deux trajets pour honorer les commandes.

A cette utilisation, il y a lieu de prendre encore en compte les mois durant lesquels il est utilisé pour les travaux d'exploitation forestière.

Le kilométrage total s'élève à ce jour à 91'925 kilomètres.

Dans l'optique de son renouvellement, un cahier des charges a été établi par le chef du service des forêts, soit :

- Poids utile de plus de 3,5 tonnes
- Longueur maximum de 5,3 mètres
- Traction sur les 4 roues
- Boîtes avec petites vitesses
- Blocage du pont arrière
- Verrouillage central
- Cabine avec minimum 3 places
- Crochet d'attelage type « Rockinger » (boule et anneau)
- Pont arrière basculant sur 3 côtés
- Surface permettant le chargement de 4 stères au minimum
- Hausses en aluminium
- Bâches pour recouvrir le pont
- Installation d'un box pour le rangement du matériel, sur le pont
- Véhicule aux normes EURO 6

Ce cahier des charges prend aussi en compte, sur la durée de l'année, les exigences liées à l'exploitation des forêts communales, notamment l'accès en terrains difficiles.

Des offres ont été demandées auprès de garages. Malheureusement, la spécificité de ce type de véhicule a eu pour effet le retour d'une seule offre concrète, soit celle du groupe IVECO, représenté par le garage KOLLY S.A.

Pour le surplus, nous n'avons pas reçu d'autres offres en retour.

Le coût total s'élève à CHF 127'366.-, qui se décompose comme suit :

Prix du véhicule	CHF	103'600.-
Remise	CHF	12'150.-
Prix net	CHF	91'450.-
Fourniture et pose d'un pont basculant	CHF	27'670.-
Montant total	CHF	118'260.-
TVA	CHF	8'947.40
Montant de l'offre (TTC)	CHF	127'366.-

Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement voté pour la législature 2016-2021 se monte à

CHF 95'000'000.00

Dette brute à la date du présent préavis

CHF 52'185'000.00

Plan des investissements - Financement

Cette dépense ne figure pas au plan des investissements.

Ce montant sera porté dans les comptes 2019, car entrant dans le cadre des dépenses thématiques, ce qui devrait assurer une couverture financière à hauteur de 70%, selon prévision actuelle.

La dépense sera imputée au compte 311500/32000.



Coûts d'exploitation annuels


Selon utilisation (service - assurances - carburant - vignette).

Vu ce qui précède, la municipalité demande à ce qu'il plaise au conseil communal :

- ⇒ Autoriser la municipalité à acquérir un véhicule utilitaire IVECO modèle 55S18H WX - C5CS ainsi que ses accessoires, selon le descriptif (cahier des charges) ci-dessus ;
- ⇒ Accorder la dépense nécessaire de CHF 127'366.- ;
- ⇒ Prélever ce montant sur la trésorerie ordinaire ;
- ⇒ Imputer cette dépense sur l'exercice courant ;
- ⇒ Autoriser la municipalité à encaisser le produit éventuel de la vente du véhicule actuel de marque SCAM.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  Le secrétaire 

A. Bovay  J. Steiner

Annexe: photos

Municipale déléguée : Mme Siffert



Véhicule actuel « Scam »



Sur l'ensemble du véhicule, d'importants dégâts dus à la rouille sont à constater.



Côté droit



Côté gauche

